

# COMPTE-RENDU

## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2023

**PRÉSENTS** : Messieurs Lavail, Fidanza, Dubois, Blakoe, Woilrand, Lacoste.

Mesdames Fontebasso, Duboscq, Ferrandi.

**ABSENTS EXCUSÉS** :

**POUVOIRS REÇUS** :

**SECRETAIRE DE SÉANCE** : André Fidanza

*Début Conseil 20H05*

### 1) Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 17 FEVRIER 2023.

Compte rendu validé à l'unanimité.

### 2) Vote du compte de gestion :

	Résultat clôture 2021	Résultat 2022	Résultat clôture 2022
<b>INVESTISSEMENTS</b>	13 624,98	6 165,91	19 790,89
<b>FONCTIONNEMENTS</b>	43 307,46	12 360,86	55 668,32
<b>TOTAL</b>	56 932,44	18 526,77	75 459,21

Les résultats cumulés fonctionnement et investissement du budget principal pour l'exercice 2023 sont excédentaires de **18 526,77 €**

M. Le maire précise que **26 051,21 € TTC** de restes à réaliser (travaux cimetièrre, église et trottoirs) n'ont pas été dépensés en 2022 + 10 000 € TTC pour l'éclairage public led. Et **17 328,60 € HT** reste à percevoir de subventions sur les travaux cimetièrre, église et trottoir.

De même que **7 602,23 € HT** des subventions du CD31 restent à percevoir sur les travaux du logement communal et de l'espace campanèrre.

Ces chiffres seront reportés dans le budget primitif 2023 aux sections dépenses et recettes d'investissement.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents le compte de gestion.**

### 3) Vote du Compte administratif :

Réalisations	DÉPENSES	RECETTES	Résultat clôture 2022
INVESTISSEMENTS	16 243,80	22 409,71	+ 6 165,91
FONCTIONNEMENTS	52 602,50	64 963,36	+ 12 360,86
TOTAUX	68 846,30	87 373,07	+ 18 526,77

Le Conseil Municipal vote après le retrait de M. le Maire à l'unanimité des membre présent le compte administratif.

### 4) Vote affectation du résultat de fonctionnement :

Résultat de fonctionnement 2022	12 360,86
Résultat antérieurs reportés	43 307,46
Report en fonctionnement	<b>55 668,32</b>

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents l'affectation du résultat de fonctionnement à la section recettes de fonctionnement du budget primitif 2023 pour un montant de 55 668,32 €.

### 5) Vote des taxes :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
T.F.P.B.	7,31 %	7,31 %	7,49 %	7,62 %	7,62 %	7,62 %	7,82 %
T.F.P.N.B.	52,88 %	52,88 %	54,17 %	55,12 %	55,12 %	55,12 %	55,32 %

Pour rappel, le Conseil municipal a voté en mars 2022 une augmentation des taux comme le montre le tableau ci-dessus (0,20 point de plus soit 2,62 %). Parallèlement l'état français a augmenté de son côté les bases de calcul des propriétés bâties de 3,40 %.

D'après les bruits entendus en Conseil Communautaire, l'état augmentera cette année encore les bases de calcul, de près de 7 %. De plus selon les estimations reçues, les contributions directes perçues par la Commune passeraient de **22 803 €** à **24 734 €** en 2023, soit **1 882 €** de plus. Augmentations certainement dûes à de nouvelles taxes perçues sur des maisons construites il y a deux ans et ne bénéficiant plus des exonérations de taxes pour les maisons neuves.

À la lumière de ces prévisions et de ces nouvelles augmentations des bases, M. le Maire propose de ne pas augmenter les taux communaux actuels.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents le maintien des taux actuels.**

## **6) vote du budget :**

Afin de finir de régler les travaux effectués au mois de janvier et ne pas faire attendre les artisans, le budget primitif 2023 est proposé au vote cette année avant la date butoir du 15 avril. Une partie des travaux a pu être réglée grâce à une ligne comptable appelée 'reste à réaliser', mais pour un maximum de **15 644,16 €** sur les **26 051,21 € TTC** de travaux qui auraient dû être réalisés en 2022 mais ont été effectués en Janvier 2023 (travaux cimetière, église et trottoirs). Il reste donc **10 407,05 € TTC** que la Commune ne peut pas payer avant le vote du budget primitif mais que les artisans ont facturé fin janvier...

### **Pour rappel**

Clôturé le 21/12/2022, le budget communal fait apparaître un résultat, fonctionnement et investissement confondus, excédentaire de **18 526,77 €**.

M. Le Maire poursuit en détaillant ligne par ligne le budget primitif 2023, et répond aux questions des Conseillers Municipaux. Il signale que ce budget primitif a été contrôlé par Mme BRETON-PITAVY, inspectrice divisionnaire à la Direction Générale des Finances Publiques.

Sommes reportées au budget primitif 2023 : **19 790,89 €** en section investissement et **55 668,32 €** de résultats cumulés en section fonctionnement.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents le budget primitif préparé et présenté par M. le Maire.**

## **7) Délibération paiement subventions aux associations :**

Afin de verser le plus rapidement possible aux diverses associations les subventions votées au budget primitif 2023, une délibération est nécessaire. M. le Maire propose donc au Conseil Municipal de délibérer dans ce sens.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents le versement aux associations, dès que possible, des subventions votées au budget primitif 2023.**

## **8) Travaux RD635 et RD13**

**Mardi 7 mars à 9h30**, M. le Maire et M. BLAKOE ont reçu en Mairie, Mme DELMAU (Commingéo) et Messieurs OZON et GASSIOLLE (CD31) pour la présentation de l'avant-projet de la sécurisation de la traversée du village (RD635). Avant-projet élaboré par le cabinet de géomètres experts Commingéo.

Plusieurs secteurs seront concernés par ces travaux :

**Secteur entrée sortie sud :** (entrée village en venant de Boussens)

Prévision d'un rétrécissement de la voie pour un passage unique prioritaire et aménagement paysagé en bordure de route, augmentation de la largeur de trottoirs.

**Coût estimé : 29 843,52 € HT soit 35 812,22 TTC**

### **Ligne droite** (entre Maison M et Mme Senges et M. et Mme Saves)

Aménagement trottoirs côté droit et confection d'une deuxième circulation à voie unique prioritaire. **Coût estimé : 62 856,12 € HT soit 75 427,34 € TTC**

### **Secteur centre bourg** : (entre église et Campanère)

Augmentation largeur de trottoir côté gauche et création espace vert, confection trottoir en dur côté droit. **Coût estimatif : 55 731,56 € HT soit 66 877,87 € TTC**

### **Secteur Espace Campanère** :

Réalisation d'un ralentisseur de type plateau avec passage piétons et trottoir.

**Coût estimé : 13 289,81 € HT soit 15 947,77 € TTC**

### **Secteur entrée/sortie nord** : (entrée du village en venant d'Aurignac)

Aménagement Paysager, plantation d'arbre de haute tige.

**Coût estimatif : 6 387,80 € HT soit 7 665,36 € TTC.**

Le coût global estimatif de ces travaux s'élèveraient à **179 258,81 HT soit 215 110,56 € TTC.**

Pour info M. Le Maire a contacté les Maires de Mancieux et de Beauchalot afin d'avoir une idée du coût de leurs travaux d'aménagement de la traversée de leur village.

**Mancieux : 271 786,00 € HT soit 316 143,20 € TTC**

**Beauchalot : environ 650 000 € HT soit environ 780 000 € TTC**

Les tarifs TTC sont à retenir car visiblement depuis deux ans, il ne serait plus possible pour les Communes de récupérer la TVA sur les travaux d'aménagements urbain et routier ! Nouvelle règle comptable de l'état... A préciser...

Les travaux de la Commune seront certainement réalisés par tranche. A ce jour, rien n'est arrêté, ni voté. Un prochain Conseil sera consacré prioritairement à ce thème et une réunion publique sera organiser certainement en juin.

## **9) Questions et info diverses :**

### **- Contrat d'électricité communal :**

Suite aux travaux de changement des éclairages de la RD 635 et RD13 remplacés par de l'éclairage led, M. Le Maire a fait changer le 22 février dernier, le contrat d'abonnement avec EDF. En effet la puissance nécessaire pour l'éclairage de la Commune ayant diminué, il était nécessaire de revoir à la baisse le contrat d'abonnement contracté auprès d'EDF. C'est chose faite et cela participera à la recherche d'économie faite par la Commune en matière de consommation d'énergie depuis 5 ans. Un bilan sera fait fin 2023, bilan qui sera tempéré par la hausse de 15 % du prix de l'électricité annoncée par EDF en décembre 2022... A suivre...

### **- Palissades bacs collectifs :**

Suite à un signalement le samedi 11 mars pour Mme et M. BLAKOE d'un bacs collectif 'vagabond' impasse des Chênes, la Communauté des Communes, contactée par M. Le Maire est venue poser le lundi 13 mars la palissade destinée à encadrer et sécuriser ce bac, qui ne s'échappera plus. Il reste encore trois palissades à poser (château d'eau, rue des taillades et espace tri sélectif).

Mme DUBOSCQ, signale que le bac situé proche du château d'eau tombe sur les véhicules stationnés devant lors d'épisodes de grands vents. M. Le Maire répond qu'il est au courant de cette situation qu'il a lui-même constaté le samedi 18 mars en présence de Mme Gabas, propriétaire du véhicule en question.

Il signalera ce problème à la Communauté des Communes pour faire accélérer la pose de la palissade, mais il fait également remarquer que la Com Com doit faire de même dans 55 autres communes et qu'elle s'est donnée jusqu'à fin 2023 pour réaliser ce travail...

### **- Résultat recensement 2023**

Les premiers chiffres du recensement réalisé sur la Commune entre Janvier et Février 2023 font état de **66 résidences principales et 129 habitants**. Les chiffres définitifs nous seront communiqués par l'INSEE durant l'automne 2023.

### **- Problème voirie communale**

M. Lacoste fait remarquer que le chemin communal qui descend vers les terrains dits 'Bernèze' est de plus en plus détérioré par l'eau de pluie et que même des tracteurs ont du mal à y circuler dessus.

M. Le Maire assure qu'il va demander aux services du Pool routier de la Com Com de venir constater cette détérioration pour faire une proposition de réfection de la chaussée.

***Fin conseil : 21h45***

***Prochain conseil : Vendredi 21 Avril 2023***

# Commune de LE FRECHET

## BUDGET PRIMITIF 2023

### DÉPENSES

Art.	Libellé	Budget précédent 2022	REALISE	Propositions
			2022	2023
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>51 846,46</b>	<b>18 353,84</b>	<b>49 734,16</b>
60611	Eau et assainissement	440,00	436,03	450,00
60612	Energie - Electricité	5 000,00	4 368,78	5 000,00
60621	Combustibles			
60622	Carburant			
60623	Alimentation		21,23	
60628	Autres fournitures non stockées			
60631	Fournitures d'entretien	400,00	515,74	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	838,35	500,00
60633	Fournitures de voirie	400,00		400,00
60636	Vêtements de travail			
6064	Fournitures administratives	350,00	7,93	350,00
6065	Livres, disques ... (Bibliothèques)			
6067	Fournitures scolaires			
6068	Autres matières et fournitures	100,00		100,00
6132	Locations immobilières			
6135	Locations mobilières			
61521	Entretien des terrains (Ent Saves)	5 400,00	2 818,62	5 500,00
615221	Entretien des bâtiments	29 836,46	1 974,15	26 634,16
615231	Entretien des voies et réseaux			
615232	Réseaux	200,00		200,00
61524	Entretien des bois et forêts	100,00	90,28	100,00
61551	Entretien du matériel roulant			
61558	Entretien des autres biens mobiliers			
6156	Maintenance	2 700,00	2 575,21	2 700,00
6161	Primes d'assurance	1 950,00	1 965,39	2 000,00
617	Frais d'études (Schéma assainissement - POS)			
6182	Documentation générale et technique			
6184	Versements à des organismes de formation			
6188	Autres frais divers (reliures)			
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs			
6226	Honoraires (DDE ...)			
6227	Frais d'actes et de contentieux	200,00		200,00
6228	Divers (formation secourisme)		170,00	500,00
6231	Annonces et insertions			
6232	Fêtes et cérémonies	1 500,00	170,00	1 500,00
6237	Publications			
6238	Frais divers de publicité	250,00	92,99	400,00
6248	Transports divers			
6251	Voyages et déplacements			
6256	Missions			
6261	Frais d'affranchissement	250,00	27,84	250,00
6262	Frais de télécommunications	650,00	719,09	750,00
627	Frais bancaires			
6281	Concours divers (cotisations ...)	300,00	183,21	300,00
6282	Frais de gardiennage (Eglise, bois ...)			
63512	Taxes foncières	1 320,00	1 379,00	1 400,00
6353	Impôts indirects			
637	Autres versements assimilés (Redevance TV, poubelle.)			

<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>4 342,50</b>	<b>4 342,14</b>	<b>4 930,24</b>
6216	Personnel affecté par le GFP (secrétaire)	4 340,00	4 336,14	4 500,00
6218	Autres personnels extérieurs			
6332	Cotisation au FNAL			
6336	Cotisations CNFPT, CDG			
633	Autres impôts, taxes, versements assimilés			1,24

6411	Personnel titulaire			
6413	Personnel non titulaire (Agent recenseur)			250,00
6450	Charge Sécu et prévoyance			120,00
6451	Cotisations à l'URSSAF			
6453	Cotisations aux Caisses de retraite			59,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC			
6456	Versements au FNC-SFT			
6471	Prestations FNAL			
6475	Médecine du travail, pharmacie			
64832	Contribution au FNC-CPA			
648	Autres charges	2,50	6,00	

<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>7 850,00</b>	<b>7 850,00</b>	<b>7 850,00</b>
739211	Attribution de compensation	7 850,00	7 850,00	7 850,00
7489,00	Reverst sur autre attributions			

<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>32 859,86</b>	<b>21 997,36</b>	<b>34 494,16</b>
6531	Indemnités aux élus	16 700,00	16 644,98	16 750,00
6533	Cotisations de retraite des élus	710,00	706,08	730,00
6535	Formation élus	300,00	168,16	250,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables			
6552	Contingent Aide Sociale			
6553	Contingent Service Incendie	1 496,82	1 496,82	1 591,12
<b>65541</b>	<b>Contrib. aux organismes de regroupement</b>	<b>11 000,00</b>	<b>668,12</b>	<b>12 500,00</b>
655401	Communauté de Communes			
655402	COMMUNE DE BOUSSENS			
655403	ECOLE AURIGNAC	600,00		
655405	SIEL AURIGNAC			
655406	SIVOM SALIES DU SALAT OPAH			
655407	SDEHG	12 500,00	668,12	12 500,00
655408				
65548	AUTRES CONTRIBUTIONS (sicasmir, petr)	500,00	503,20	520,00
65718	Subventions d'équipement Divers organismes			
657362	CCAS	343,04		343,04
<b>6574</b>	<b>Subventions autres organismes</b>	<b>1 810,00</b>	<b>1 810,00</b>	<b>1 810,00</b>
657401	COMITE DES FETES	1 000,00	1 000,00	1 000,00
657402	ACCA	160,00	160,00	160,00
657403	POMPIERS			
657404	Femmes de papier	100,00	100,00	100,00
657405	ECOLE PRIMAIRE MANCIOUX	200,00	200,00	200,00
657406	SPA Comminges	100,00	100,00	100,00
657407	ECOMUSEE			
657408	Association nature et patrimoine	250,00	250,00	250,00
657499	Diverses à justifier			
658	Charges diverses de gestion courante			

<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>65,00</b>	<b>59,16</b>	<b>45,00</b>
66111	Intérêts des emprunts et dettes	65,00	59,16	45,00
6688	Autres charges financières			

<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>			
673	Titres annulés sur exercices antérieurs			
675	Valeur comptable des immobilis. cédées			
676	Différence s/réal. transférées en invest.			
6788	Autres charges exceptionnelles			

<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>2 550,00</b>		
------------	---------------------------	-----------------	--	--

22 Dépenses imprévues de fonctionnement

<b>023</b>	<b>Virement à la section d'Investissement</b>	<b>3 370,34</b>		<b>20 214,76</b>
------------	---	-----------------	--	------------------

<b>002</b>	<b>Déficit de fonctionnement reporté</b>			
------------	--	--	--	--

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>102 884,16</b>	<b>52 602,50</b>	<b>117 268,32</b>
---	--	-------------------	------------------	-------------------

# Commune de LE FRECHET

## BUDGET PRIMITIF 2023

### RECETTES

Art.	Libellé	Budget précédent 2022	REALISE 2022	Propositions 2023
<b>70</b>	<b>Revenus de gestion courante</b>	<b>475,00</b>	<b>489,70</b>	<b>480,00</b>
7022	Coupes de bois			
7023	Menus produits forestiers			
70311	Concessions dans les cimetières			
70312	Redevances et taxes funéraires			
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	475,00	489,70	480,00
7034	Taxes de pesage			
70611	Redevance ordures ménagères			
7068	Autres redevances et droits			
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)			
7088	Autres produits d'activités annexes			
<b>72</b>	<b>Production immobilisée</b>			
722	Immobilisations corporelles (Travaux en régie)			
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>24 679,70</b>	<b>28 086,68</b>	<b>29 934,00</b>
73111	Contributions directes	22 500,00	22 803,00	24 734,00
7318	Autres impôts locaux et assimilés			
73212	Dotat. Solidarité Communautaire	471,70		
73223	FPIC	1 708,00		
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères			
7336	Droits de place			
7353	Redevance des mines			
7355	Taxe sur l'énergie hydraulique			
7361	Licence des débits de boisson			
7363	Impôt sur les spectacles			
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation		5 283,68	5 200,00
7382	Permis de chasser			
7388	Autres taxes diverses			
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions, participations</b>	<b>24 422,00</b>	<b>21 720,72</b>	<b>21 186,00</b>
74111	Dotation forfaitaire	9 149,00	9 149,00	9 278,00
74121	Dotation de solidarité rurale	2 907,00	2 907,00	3 436,00
74122	Dotation de solidarité rurale 2ème fraction			
74127	Dotation nationale de péréquation	1 367,00	2 947,00	1 641,00
742	Dotation Elus locaux	6 062,00	6 149,00	6 276,00
744	Dotations : régularisation exercice écoulé			
745	Dotation Instituteurs			
746	Dotation générale de décentralisation			
74718	Subventions - Participations : Etat	80,00		
7472	Subventions - Participations : Région			
7473	Subventions - Participations : Département			
7474	Subventions - Participations : Communes			
7477	Subventions - Participations : CEE			
7478	Subventions - Participations : Autres org.			
7482	Perte taxe addit	4 204,00		
748314	Fonds National de la Taxe Professionnelle			
74832	Fonds Départem. de la Taxe Professionnelle			

74833	Etat - Compensation au titre de la TP			
74834	Etat - Compensation au titre de la TF	346,00	346,00	346,00
74835	Etat - Compensation au titre de la TH			
74836	Dotations de Développement Rural			
74837	Fonds National de péréquation			
7488	autres attribut et particip (INSEE)	307,00	222,72	209,00
7484	dotations recensement			

<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 961,66</b>	<b>10 000,00</b>
752	Revenus des immeubles	10 000,00	10 961,66	10 000,00
758	Produits divers			
755	Déficit ou excédent budget annexe			

<b>014</b>	<b>Attenuation de charges</b>			
6419	Remboursements sur rémunérations			
6459	Remboursement sur charges sociales			

<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>			
761	Produits des participations			
764	Revenus des valeurs mobilières de placement			
768	Autres produits financiers			

<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>		<b>3 704,60</b>	
7713	Libéralités reçues			
773	Mandats annulés ou prescrits			
774	Subventions exceptionnelles			
775	Produits des cessions d'immobilisations			
776	Différences sur réalisations (négatives)			
777	Quote part des subv. d'invest. transférées			
7788	Autres produits exceptionnels		3 704,60	

<b>79</b>	<b>Transferts de charges</b>			
7911	Indemnités de sinistre			

<b>002</b>	<b>Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>43 307,46</b>		<b>55 668,32</b>
------------	---	------------------	--	------------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>102 884,16</b>	<b>64 963,36</b>	<b>117 268,32</b>
---	--	-------------------	------------------	-------------------

# Commune de LE FRECHET

## BUDGET PRIMITIF 2023

Art.	Libellé	Opérations		Réalisé 2022	propo 2023
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>31 888,00</b>	<b>16 243,80</b>	<b>72 636,48</b>
001	Déficit d'investissement reporté				
1641	Emprunts - Etablissements de crédit		2 381,00	1 980,96	1 997,00
165	Dépôts et cautionnements			400,00	800,00
16873	Emprunts - Département				
16875	Emprunts - Groupements de collectivités				
20415	groupement de collectivités				
202	Documents d'urbanisme		540,00	540,00	
2111	Terrains	Acquisitions foncières			
2116	Cimetière	Chemin cimetière + M.a. Mort			8 350,60
21534	Réseaux d'électrification				
2138	Autres constructions	Travaux trottoirs			2 057,04
2152	installations de voirie		3 360,00		
2158	Matériel et outillage technique divers				
2181	Install géné agenc divers	Alarme campanère		871,88	1 798,68
2182	Matériel de transport				
2183	Matériel de bureau et informatique		1 850,00	1 810,80	
2184	Mobilier				
21311	Travaux de bâtiments				
21318	Autres bâtiments publics		4 500,00	7 330,00	
21318	Travaux de bâtiments				
21318	Travaux de batiments				
2132	Immeubles de rapport				
2138	Travaux de bâtiments	RAR 2022	19 257,00	3 310,16	15 644,16
21534	Réseau électrification				
2188	Autres immo corporelles				
2315	Travaux de voirie	RD635 + RD13			41 989,00
020	Dépenses imprévues				

RECETTES D'INVESTISSEMENT			31 888,00	22 409,71	72 636,48
001	Excédent d'investissement reporté		13 624,98		19 790,89
10222	F.C.T.V.A.			3 575,67	
10226	Taxe aménagement				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				
1321-35	Subventions d'équipement - Etat				
1321	Subventions d'équipement - Etat	Eglise + Cimetière	7 830,30	7 686,00	7 855,00
1323	Subventions d'équipement - Département	Logement communal	3 914,34		3 686,79
1323	Subventions d'équipement - Département	Travaux campanère			3 915,44
1323	Subventions d'équipement - Département	Travaux cimetière			4 818,40
1323	Subventions d'équipement - Département	Travaux église			3 036,80
1323	Subventions d'équipement - Département	Travaux trottoirs			1 618,40
1328	Subventions d'équip			300,00	
13241	Suv communes du GFP		3 148,04	3 148,04	
1341	DGE				
1345	Amendes de police			6 900,00	6 900,00
28041	Amortissement subvention équipement				
1641	Emprunts - Etablissements de crédit				
165	Dépôt et cautionnement reçu			800,00	800,00
238	réseau électrification				
2138	Autres constructions				
024	Cessions d'immobilisations				
021	Virement de la section de fonctionnement		3 370,34		20 214,76